

Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion

Emergence of a New Social Problem: Exclusion

Génesis de una nueva cuestión social : la exclusión

Michel Autès

Numéro 34, automne 1995

Y a-t-il vraiment des exclus ? L'exclusion en débat

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005048ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005048ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Autès, M. (1995). Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion. *Lien social et Politiques*, (34), 43–53. <https://doi.org/10.7202/005048ar>

Résumé de l'article

L'exclusion est omniprésente dans le discours social et politique. Malgré tous les efforts, elle reste néanmoins un objet indéterminé qui témoigne de la difficulté de donner un sens au réel et une prise à l'action. Les politiques publiques sont au cœur de ce processus pour inventer les nouveaux réglages de la cohésion sociale d'après la société salariale. L'action publique se révèle particulièrement incertaine devant le retour en force des options libérales et de la croyance en la toute-puissance des lois du marché. L'incapacité de repenser le rôle de l'État face à la nouvelle inscription territoriale du politique dans le local et à la nécessité de revivifier une démocratie citoyenne et délibérative constitue un obstacle supplémentaire à un retour du politique rendu nécessaire par la naturalisation d'une économie mondialisée et des rapports de force qui la fondent. Derrière les multiples visages et portraits des exclus travaille une déliaison qui défait le social, sans qu'on puisse voir encore les nouvelles formules et les nouveaux réglages qui se dessinent.

Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion

Michel Autès

L'exclusion est devenue un lieu commun et un passage obligé dans les propos sur la société contemporaine, aussi bien dans le discours politique que dans le discours général sur la société, où la notion connaît même un regain de succès dans le champ des sciences sociales.

Il faut prendre ceci comme un fait et une occasion de se reposer les questions de la place et du rôle des représentations dans la construction de la réalité sociale. Il ne s'agit pas ici de défendre une thèse qui tendrait à faire penser que ce sont les représentations qui mènent le monde en dépit du réel, ni d'épouser celle qui ne fait des représentations qu'un simple reflet, déformé, d'un réel qui ne serait pénétrable que par la science et le calcul. D'ailleurs, le concept de

représentation n'épuise pas ce qui est en jeu dans le lien indissociable et constant entre le réel et ses différentes mises en forme par le langage, liaison qui fait la réalité humaine.

L'exclusion constitue un bon exemple de cette liaison, d'autant qu'elle cherche à rendre compte, à nommer toute une série de situations, d'événements qui apparaissent comme des fractures et des ruptures du lien social. Et qui mettent en demeure de redonner un sens au social, de signifier à nouveau ce qui fait la cohérence de la société, l'appartenance des individus, leur identité qui est aussi la possibilité de leur parole et de leur action, donc de leur prise, sur le monde social. Et qui permettent, en même temps, d'inventer les réglages qui font les ajustements, qui gèrent les conflits, élaborent les compromis et produisent la cohésion sociale.

Alors l'exclusion qui apparaît dans cet univers discursif, que signifie-t-elle ? Après tout, ni le terme, ni ce qu'il désigne ne sont des nouveautés radicales¹. Mais c'est un déplacement du vocabulaire qui tend à penser quelque chose d'inédit en train de se passer dans la société.

On voudrait explorer ici l'idée qu'il s'agit de la genèse d'une nouvelle forme de la question sociale, en tant qu'à travers elle cherche à s'établir un autre mode d'articulation entre la sphère économique et la sphère politique². Cette idée peut s'organiser autour de deux grandes hypothèses : ou bien il s'agit d'une mutation de la société salariale, ou bien il s'agit de son déclin. Ce grand compromis de la société industrielle : la forme salariale et la production de la sécurité liée au travail, ou bien il est en train de se métamorphoser, ou bien il est en train de se dérober. La première

hypothèse considère que le socle demeure et que de nouvelles technologies de la cohésion sociale sont en train de s'inventer dans le cadre du même type de compromis. La seconde penche plutôt pour la reformulation du compromis lui-même et donc d'une société qui se cherche un autre socle que celui fondé sur le travail salarié. Dans le premier cas on reste dans des formules où c'est la sphère économique qui continue d'imposer sa forme et sa rationalité, dans le second on est plutôt dans la conjoncture d'un résistible retour du politique comme fondateur de la cohésion sociale et du rapport entre les hommes.

Comme à d'autres moments de l'histoire, c'est dans la question de son rapport aux pauvres³ que la rationalité sociale fait l'expérience de ses limites et joue la mise de sa cohérence.

Dans cet article, on voudrait d'abord partir de quelques formules aujourd'hui proposées pour donner un contenu à la notion d'exclusion, afin d'essayer, au regard des hypothèses énoncées, d'y déceler les logiques à l'œuvre pour produire des lectures du réel. Trois figures retiendront notre attention. La première est celle de la disqualification, qui s'inscrit essentiellement dans une lecture de la crise des appareils d'intégration (Paugam, 1991 et 1993). La seconde est celle de la désinsertion (de Gaulejac et

Taboada Leonetti, 1994), qui se place du point de vue de l'existence des individus rendus inutiles à la société de par la désintégration des cadres traditionnels qui distribuaient les places dans la société tout en les rendant lisibles. La troisième est celle de la désaffiliation, analysée par Robert Castel (1991 et 1995) comme une métamorphose de la société salariale produisant de nouvelles vulnérabilités sociales et à la recherche de nouveaux réglages.

En partant de ce qui rassemble et de ce qui distingue ces mises en forme de la réalité, on explorera ce qu'il en est des stratégies et des technologies à l'œuvre dans la production d'un nouveau social et, notamment, dans les catégories de l'action publique autour de l'insertion, du territoire et de la sécurité. On en rendra compte comme de catégories d'action produisant des stratégies de lutte, encore incertaines, indécidables dans leurs orientations, pour faire pièce à la déliaison qui menace la cohésion sociale.

Enfin, dans une troisième partie qui sera conclusive, on reviendra sur la genèse de la nouvelle question sociale pour la situer entre les réaménagements de la société industrielle salariale et la possible émergence de nouveaux paradigmes sur l'horizon de l'épuisement des formes et des compromis anciens.

L'exclusion : trois figures de l'innommable

Implacable mécanisme de la société livrée à la rationalité utilitariste des lois économiques identifiées aux lois du marché, ou multitude d'histoires individuelles et vivantes incomparables entre elles, ou même encore loi anthropologique générant les partages issus d'inégalités naturelles, l'exclusion ne manque pas de référentiels capables de produire la cré-

dibilité et la conviction qui s'ensuit, d'autant qu'elle est apte à opérer tous les dosages subtils entre ces références pourtant incompatibles. C'est dans cette capacité à dire le vrai, à nommer les choses qu'on veut l'interroger ici.

L'approche sociologique ne s'arrête pas à une notion aussi grossière et cherche à produire des raisons qui l'amènent à renommer le phénomène dans une conceptualité qui rend compte à la fois et des faits et de ce qui les produit.

Avec le concept de disqualification, Serge Paugam cerne le phénomène dans le rapport que la société entretient avec ses marges et dans la manière dont elle gère ce rapport, c'est-à-dire, finalement, comment elle classe et traite les individus perçus et reconnus comme échappant aux formes « normales » d'intégration, individus en échec d'intégration. Mais il montre en même temps comment ceux-ci, en retour, organisent leur rapport, pour ainsi dire leur résistance, à ces modes de gestion assistantiels de leur existence.

Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Leonetti, partant du constat de l'effondrement des cadres traditionnels qui permettraient de donner un sens à l'extrême inégalité dans le contexte d'une lutte des classes généralisée mais socialisée, voient l'exclusion du point de vue des individus sans repères cherchant à conquérir leur place dans une société qui les a rendus inutiles, paumés sans existence, « *out of joint* ». La désinsertion exprime cette situation d'individus luttant pour leur place et leur identité.

Différent est le point de vue de Robert Castel, qui resitue la vulnérabilité contemporaine d'une partie de plus en plus grande du salariat dans une perspective historique qui fait apparaître l'époque de stabilité et de sécurité qui s'achève comme une exception remarquable. Il pro-

pose une lecture à partir de la décomposition des grands réglages politiques qui avaient produit cette stabilité de la société salariale et dont la désaffiliation apparaît comme la conséquence.

Trois conceptualisations, trois regards croisés dont on voudrait montrer ici de quelle part de l'«exclusion»⁴ ils contribuent chacun à construire la figure⁵.

La disqualification : échecs et réussites de l'intégration

L'approche de la pauvreté proposée par Serge Paugam (1993) considère que «la pauvreté est le produit d'une construction sociale»⁶, d'une part, et que, d'autre part, elle se pose comme un problème d'intégration sociale. Lorsque «l'intégration normative et fonctionnelle» des individus, qui passe essentiellement par l'emploi, ne se produit plus, «ces populations à la dérive» relèvent alors d'une gestion par les institutions de l'action sociale. Il s'agit bien sûr de l'assistance traditionnelle, mais celle-ci se voit de plus en plus investie de missions qui touchent «au problème de l'intégration au sens sociologique, et par conséquent au problème du lien social»⁷.

Dans *La Disqualification sociale*, Serge Paugam part d'une approche ethnographique pour examiner les rapports que les individus entretiennent avec les institutions d'assistance. En utilisant une conceptualisation goffmanienne il dégage trois types de bénéficiaires de l'action sociale. D'abord les «fragiles», qui vivent des situations précaires tout en retardant leur recours aux services sociaux, recours qui consacrerait leur basculement et leur «sentiment d'infériorité sociale» (p. 53). Ils sont, comme l'indique le titre du chapitre consacré à leur description, «en apprentissage de la disqualification sociale»⁸. Par contre le second groupe des «assistés» a lui accepté

d'entrer dans «la carrière morale» qui consacre leur nouveau statut dans la dépendance par rapport aux professionnels et aux institutions d'assistance. Cette carrière se construit progressivement, l'assistance est d'abord «différée», elle est ensuite «installée», pour finir par être «revendiquée». À ce dernier stade les assistés se conforment à l'identité que leur octroient les services sociaux, conformité qui devient une facilité dans leur accès aux divers droits et secours de l'assistance. C'est à ces «stigmates» que vont justement vouloir résister ceux qui appartiennent au troisième groupe des «marginiaux», mais au risque de sombrer dans les formes les plus graves de la déchéance (l'alcoolisme, la drogue...) ou d'organiser leur vie à l'écart de la société.

Dans *La Société française et ses pauvres*, il prolonge ses analyses dans un contexte qui a sensiblement évolué depuis le vote de la Loi sur le revenu minimum d'insertion, en décembre 1988, et à partir de matériaux nouveaux et d'une méthodologie complètement différente qui repose sur l'analyse longitudinale d'une cohorte de bénéficiaires du RMI. En croisant la situation de ces bénéficiaires, d'un côté, au regard de leur situation par rapport à l'emploi (de leur «valeur sur le marché de l'emploi») et, de l'autre, de leur situation dans le réseau des relations sociales (de «l'intensité des liens sociaux»), il construit une typologie en trois classes. Le premier type regroupe des allocataires mal insérés sur le marché de l'emploi, irréguliers tout en étant assez proches de l'emploi, mais aussi dont les liens sociaux sont marqués par un certain nombre de ruptures, au moins potentielles. Le second type rassemble des personnes très en retrait par rapport au marché de l'emploi, mais qui «compensent» ce retrait par des

liens sociaux forts dont d'ailleurs une partie est mobilisée dans leurs relations avec les services sociaux. Enfin, le troisième type comprend des individus complètement désin-sérés, isolés et aussi éloignés du travail que de tout autre réseau de sociabilité. Bien que lui-même ne cherche pas à le faire explicitement, il est bien sûr possible de superposer les portraits construits dans les deux démarches. Le type un ressemble aux «fragiles», le type deux aux «assistés» et le troisième aux «marginiaux». Il est clair aussi que ces portraits ou ces classes de typologie sont des types idéaux et laissent jouer toutes les nuances individuelles par rapport à l'appartenance des individus concrets à telle ou telle classe.

En fait c'est l'opération de classement elle-même qui est au cœur de la démarche. Il ne s'agit pas ici de faire une critique portant sur la pertinence ou la validité scientifique des classements, mais plutôt d'examiner leurs usages sociaux, notamment en rapport avec la question de l'intégration. D'autant que la démarche scientifique rencontre ici totalement les stratégies de classement spontanées des acteurs sociaux. Dans nos propres travaux sur le RMI (Autès, 1991a, 1991b, 1992a, 1992b), nous avons montré à quel point les acteurs confrontés à la gestion de l'insertion avaient systématiquement recours à des typologies spontanées qui classent les publics en fonction de diagnostics et de pronostics sur leur capacité à s'insérer dans le marché du travail. Ces jugements, souvent sophistiqués et appuyés sur la gestion administrative de l'insertion, sont produits dans un contexte paradoxal où, d'un côté, la mesure de l'insertion se confond avec la capacité de retrouver un emploi, à travers la notion ambiguë d'«employabilité», et où, d'un autre côté, les résultats objectifs des mesures montrent l'incapacité du dispositif

46

à remplir cette mission d'insertion dans l'emploi, puisque seule une petite partie des allocataires du RMI parviennent à retrouver un emploi, et parmi ceux-ci seulement une minorité trouve un emploi durable sur le marché. Il existe donc un risque de voir les typologies savantes rencontrer et conforter les classements spontanés, et donc de glisser d'une opération de connaissance produisant des catégories abstraites à des dispositifs de gestion qui les transforment en catégories d'action. Ce n'est pas tant ce risque, somme toute banal, qu'on relève ici, mais plutôt la nature des opérations en jeu dans la construction des figures, qui permettent à la fois de penser les questions de l'exclusion, d'en donner une représentation, de produire un sens sur des situations et d'élaborer en même temps des catégories d'action à partir desquelles le problème ainsi mis en forme est traité socialement et politiquement. Opérations qui se déroulent sur le fond d'un débat social qu'elles contribuent à obturer, débat au croisement des questions relatives à l'emploi et au travail d'une part, et de celles qui concernent l'appartenance sociale, la citoyenneté et l'identité des individus sociaux, d'autre part. Et elles obturent ce débat de la manière la plus radicale : en fournissant des réponses.

Une liaison logique est tout à fait frappante dans le raisonnement qui est suivi, c'est celle qui conduit du constat de l'hétérogénéité sociale des populations bénéficiaires du RMI à la nécessité de produire une typologie pour comprendre la réalité sociale. Ils sont hétérogènes, « donc » il faut les classer⁹. Il faut mettre des mots sur les choses, d'abord pour qu'elles aient un sens, ensuite (ou simultanément) pour agir sur elles et s'assurer d'une prise sur le réel. C'est à partir de cette opération que l'intégration peut tenter de reprendre ses déchirures.

C'est aussi dans cette logique que Serge Paugam analyse le RMI comme « une politique de régulation du lien social » (1993 : 84)¹⁰. La « crise du lien social » (p. 70, 122...) est au fondement de cette politique, il faut « recréer le lien social » (p. 75), le produire (p. 91), le « renouer » (p. 121, 122...). La disqualification sociale apparaît ainsi comme l'envers de l'intégration sociale. Comme elle, elle est un processus dont les trois portraits apparaissent finalement comme des phases successives : la fragilité, puis la dépendance et enfin la rupture du lien social (Debordeaux, 1994 : 97-98).

Dernière phase de l'opération : la classification se transforme en généalogie des trajectoires individuelles ramenées à un processus unique. Reste à convoquer la puissance publique, l'État, pour lui faire contempler les ruines de l'intégration républicaine, afin que rendu conscient des risques qui pèsent sur la cohésion sociale, il mette en place les politiques indispensables à la régulation du lien social.

La démarche théorique qui présente la pauvreté comme une construction sociale s'achève au moment où elle contribue puissamment à la construire à son tour, par



des représentations ouvrant sur des outils pour l'action.

La désinsertion : lutter pour son existence

Serge Paugam insiste déjà fortement sur les conséquences de la disqualification sociale pour l'identité des individus. Soit ils se conforment à l'image sociale que leur imposent les institutions pour qu'ils méritent leurs secours, soit, s'ils cherchent à échapper à cette image et à ce statut, ils risquent de rejoindre les différentes formes de dépersonnalisation.

Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Leonetti (1994) inscrivent complètement leur démarche dans le développement de ce point de vue. La désinsertion est ici analysée comme touchant profondément les personnes, mettant en cause leur existence en tant qu'individus sociaux. La désinsertion est présentée comme un processus qui est à l'inverse de l'intégration. Reprenant à B. Bergier (1992) la notion de carrière de l'errant, les auteurs décrivent les quatre étapes de la désinsertion : la rupture à partir d'un événement fondateur : perte d'emploi, perte d'un être cher, abandon... (1), auquel s'enchaînent d'autres ruptures (2), qui aboutissent à un décrochage (3), lequel entraîne finalement la déchéance de la personne (4). L'allure du processus de désinsertion dépendra des réactions de la personne face aux

différents événements de sa vie. Les auteurs analysent ceux-ci autour de trois phases. D'abord une phase de « résistance », pendant laquelle les individus cherchent à mobiliser leurs ressources. Si leurs efforts échouent, ils sont conduits à une phase « d'adaptation » dans laquelle ils réorganisent leur mode de vie, pour déboucher finalement sur une phase « d'installation », faite de résignation et de passivité, de retrait social et d'isolement. Reprenant plus loin ces trois étapes sous la notion de stratégie de réponse des individus, de Gaulejac et Taboada Leonetti décrivent trois formes de réactions : des stratégies de « contournement » faites de mise à distance psychologique et de désimplification sociale ; des stratégies de « dégagement de la situation » marquées par de l'agressivité et par des attitudes critiques à l'encontre du système social ; et enfin des stratégies de « défense », faites d'évitement, de dénégation, et qui peuvent mener jusqu'à l'autodestruction.

On pourrait, à ce stade de l'analyse, rapprocher les figures ici tracées de celles de la disqualification, bien qu'elles ne se recouvrent pas terme à terme. Mais l'adaptation fait penser aux fragiles et l'installation aux assistés, tandis que l'étape de la résistance fait à la fois penser aux fragiles et aux marginaux. De même, stratégies de contournement et surtout de défense évoquent les descriptions des marginaux faites par Paugam, mais aussi l'image des assistés.

Mais au fond, derrière la désinsertion comme derrière la disqualification se déroule un processus qui comporte inéluctablement trois phases : l'entrée dans la carrière et les différentes tentatives de résistance, puis l'installation dans la conformité d'une image et d'un statut imposés par les formes institutionnalisées de gestion de ces carrières, ou la fuite dans les différents

comportements de déviance sociale, troisième phase ou issue alternative.

L'apport spécifique de l'analyse de la désinsertion est de lier fortement ce processus à la trajectoire des individus et à la manière dont ceux-ci la travaillent. C'est pourquoi la dimension du récit, comme reprise de son histoire par le sujet, est centrale dans l'approche de V. de Gaulejac et d'I. Taboada Leonetti. Ils ne lient pas systématiquement désinsertion et situations sociales défavorisées : la désinsertion peut concerner chacun dans la société, quelle que soit la place initialement occupée¹¹.

Mais le point incontestablement le plus original de la démarche consiste à montrer le rôle essentiel de la dimension symbolique dans les phénomènes d'exclusion. Les auteurs analysent, bien sûr, les événements objectifs dans la sphère de l'emploi et dans celle du lien social, mais ils insistent particulièrement sur les facteurs d'ordre symbolique : « car c'est le système de valeurs d'une société qui définit, par défaut, le hors-normes comme étant sans valeur et sans utilité sociale » (de Gaulejac et Taboada Leonetti, 1994 : 22). Cette analyse conduit à insister sur la désinsertion comme phénomène identitaire « à l'articulation d'éléments objectifs et d'éléments subjectifs » (*ibid.* : 117). De fait, la dimension symbolique dépasse le seul univers des valeurs et des représentations pour toucher à la fonction subjective elle-même et à la capacité du système social à produire des individus sociaux, des sujets. Incapacité qui rejaillit sur le système lui-même, car « les exclus d'aujourd'hui sont plus dérangeants pour la société intégrée que les « classes dangereuses » de naguère, parce qu'ils menacent la légitimité symbolique sur laquelle repose tout le système » (*ibid.* : 225-226. C'est moi qui souligne).

Centralité de l'exclusion : « *the time is out of joint* ». Jacques Derida (1993)¹² a longuement commenté ce vers de Shakespeare dans *Hamlet*. Il a surtout montré dans son commentaire la palette des traductions depuis les classiques (« le temps est sorti de ses gonds » ou « le temps est détraqué ») jusqu'aux plus éloignées du texte littéral : « le monde est à l'envers », ou cette proposition encore plus étrange d'André Gide : « L'époque est déshonorée », traduction qui marque le sens à la fois éthique et politique de la formule.

De Gaulejac et Taboada Leonetti évoquent souvent la honte comme stigmaté vécu par les sujets désinsérés¹³, qu'on met ici en regard du « déshonneur ». Parce que le constat de la honte ne les conduit pas à analyser l'exclusion en termes de *out of society*. C'est le système qui est détraqué, par cette absence de jointure, jointure qui n'est pas autre chose que le symbolique qui lie les individus au sociétal, qui les tient ensemble, c'est-à-dire au fond qui produit la subjectivité. La honte des personnes et le déshonneur de l'époque ne sont que les deux faces d'une même question. Ça n'a pas de sens. Une époque « *out of joint* », qui disjoncte, et d'où surgissent les spectres et les fantômes de l'exclusion. Ruptures du lien : « un spectre hante l'Europe... », points de suspension, car il n'a pas trouvé son nom, ni d'acteur qui l'incarne.

Le livre de V. de Gaulejac et d'I. Taboada Leonetti (1994) s'ouvre sur le récit de la mort d'Éric Schmitt (*the human bomb*), qui, en mai 1993, avait tenu la France en émoi par la prise en otage de toute une classe maternelle dans la banlieue de Paris. « C'est l'histoire d'un exclu qui oblige la société à honorer son contrat jusqu'au bout » (p. 14). Neuf ans auparavant, en mai 1984, un jeune caporal de l'armée canadienne avait fait irrup-

tion dans le Parlement québécois avec l'intention de tuer le gouvernement. Pierre Legendre a consacré tout un livre à cet épisode (Legendre, 1989), sur le thème du meurtre fondateur dans une société où la fonction paternelle et la différenciation des générations sont soumises à des incertitudes. Autre événement, autre récit en écho de la désinsertion : Éric Schmitt, comme le caporal Lortie, pousse à ses limites la question identitaire de l'individu qui demande à la société qui il est, et qui pointe la défaillance de la subjectivation dans la question de la fondation symbolique de la parole par les institutions.

La désaffiliation : métamorphose de la question sociale

D'une tout autre ampleur est le travail de Robert Castel sur les métamorphoses de la question sociale, à travers la double histoire croisée du salariat et des différentes versions du traitement de la question sociale par l'État.

Moins encore que pour les deux précédentes démarches, il n'est possible ici d'entrer dans toutes les analyses de l'auteur. C'est pourquoi notre attention s'arrêtera sur la manière dont Robert Castel définit son concept de désaffiliation et surtout, pour reprendre son propre terme, sur la « problématisation » dans laquelle il le situe.

C'est ici l'approche historique qui guide la démarche pour montrer la récurrence de la question du traitement des pauvres par la société. L'apport essentiel sur ce point consiste à montrer les différentes constructions sociales qui amènent à la validation d'une distinction stratégique, d'un partage, entre les pauvres incapables de travailler (« les pauvres honteux ») et ceux dont la pauvreté est illégitime sous le double point de vue de la morale et des nécessités économiques de mobilisation de la main-d'œuvre (« les mendiants valides »). Cette construction suppose à la fois des représentations adéquates et des technologies de gestion, sociales et politiques, des populations ainsi discriminées. Ainsi, du côté de l'incapacité de travailler se développe une « handicapologie », aux frontières mouvantes, qui délimitent les pauvres méritant les secours, ceux qui sont légitimement inscrits sur le grand livre de la dette sociale ; de l'autre côté se dégagent les pauvres imméritants, abusifs, immoraux, et dont le traitement relève d'une police sociale. Les technologies de traitement des uns et des autres varient au cours des époques, rythmées par les grands cycles de pénurie et d'abondance d'offre de main-d'œuvre (Geremek, 1987). Elles peuvent à certains moments se percuter ou se confondre. Ou, au contraire, la ligne de tension qui les partage peut devenir un véritable clivage dans le traitement social et le statut des uns et des autres.

Castel montre qu'il existe un processus qui va de l'intégration à la vulnérabilité, puis à l'assistance et enfin à la désaffiliation (ce terme étant préféré à celui d'exclusion)¹⁴. Il décrit ainsi les différentes figures de la protection qui vont de la *tutelle* (« la protection rapprochée ») et la « société cadastrée » de l'époque féodale et de l'Ancien Régime, au *contrat* de l'époque

révolutionnaire et du XIX^e siècle, pour aboutir au *statut* de la société salariale dans le cadre de l'État social.

C'est sur la construction de ce dernier modèle de protection qu'il s'attarde longuement, pour analyser la longue confrontation de deux types de gouvernamentalité à partir de la question sociale, celle de l'option libérale (« la politique sans État »), et celle de l'État social, dont tout l'effort consiste à attacher la protection et la sécurité au travail là où le modèle libéral en fait la résultante de la propriété par les moyens de la prévoyance et de l'épargne. « On peut interpréter l'avènement de l'État social comme l'introduction d'un tiers entre les chantres de la moralisation du peuple et les partisans de la lutte des classes » (*op. cit.* : 268). Cette courte formule résume tout le travail de l'État républicain dans la construction du compromis social de la société salariale : le Droit du travail plus la Sécurité sociale.

C'est justement cet édifice qui se fragilise à l'époque actuelle, cela créant de nouvelles zones de vulnérabilité « d'après les protections » (*ibid.* : 461) et la désaffiliation qui en est l'ultime résultat. Fragilisation des statuts du travail et « dissociation du lien social » (Castel, 1991 : 139) produisent des surnuméraires, nouveaux « inutiles au monde » sur lesquels aucune politique n'a prise, et que n'appelle plus aucune nécessité économique, sauf à instituer des procédures d'insertion comme état « transitoire durable », d'après l'expression de la Commission nationale d'évaluation du RMI (Vanlerenberghe, 1992 : 332), entre l'exclusion et un emploi de plus en plus hypothétique. « Au bout du processus, la précarité économique est devenue dénuement, la fragilité relationnelle isolement » (Castel, 1991 : 139).

Mais cette notion de lien social est ici problématisée. Elle ne se

confond pas pour Castel avec l'ensemble des liens sociaux qui désignent les relations sociales et les interactions des individus. La désaffiliation est une rupture de l'appartenance, une rupture du lien sociétal (*ibid.* : 139). C'est alors l'État comme garant de la cohésion sociale qui est convoqué pour la résolution de cette nouvelle question sociale née de l'affaiblissement de la condition salariale dont il avait construit les formules de stabilité dans l'époque antérieure. Castel rejoint ici l'hypothèse énoncée au début du présent article, mais il reste résolument du côté d'une métamorphose de la régulation de la société salariale, dont il examine différents scénarios d'évolution possibles, depuis le triomphe du marché, qui risque de briser toute cohésion sociale, jusqu'à une nouvelle politique de répartition de l'emploi devenu ressource rare, en passant par les scénarios de la dualisation de la société, soit par stabilisation de la situation actuelle à coups de mesures sociales, soit par création d'alternatives occupationnelles pour compenser l'emploi manquant. « Mais c'est précisément au moment où les attributs attachés au travail pour caractériser le statut qui place et classe un individu dans la société paraissent s'être imposés définitivement au détriment des autres supports de l'identité, comme l'appartenance familiale ou l'inscription dans une communauté concrète, que cette centralité du travail est brutalement remise en question. Sommes-nous parvenus à une quatrième étape d'une histoire anthropologique du salariat, lorsque son odyssée tourne au drame ? » (*op. cit.* : 385).

La question reste finalement ouverte, car, entre la prise de conscience de la désaffiliation et l'invention des technologies capables de créer un nouveau paradigme de la cohésion sociale, il existe un retard du moment poli-

tique qui maintient dans l'indécidable les orientations de la société.

Des formes symboliques aux technologies politiques : genèse d'une nouvelle action publique

Si l'on fait à présent le bilan des trois approches qu'on vient de trop rapidement décrire, on constate qu'elles sont en accord sur deux points. D'abord, « l'exclusion » est un processus de dés-intégration, et il comporte trois phases : 1) fragilisation ou précarisation ou vulnérabilisation, 2) assistance, prise en charge par les institutions, 3) marginalité hors-normes, exclusion hors de toute forme et de tout lien social.

Mais les points de vue à partir desquels ce processus est analysé sont très différents : processus de labellisation et d'accès à des statuts octroyés par les institutions pour Serge Paugam ; stratégies et destins individuels pour Vincent de Gauljac et Isabel Taboada Leonetti ; étapes d'un processus historique où l'action publique se confronte au gouvernement des pauvres dans la production de la cohésion sociale pour Robert Castel.

Dans ce dernier point de vue, l'exclusion, ou plutôt son traitement politique, est centrale dans le processus de production du social. « La question sociale est une aporie fondamentale sur laquelle une société expérimente l'énigme de sa cohésion et tente de conjurer le risque de sa fracture », écrit Castel dès son introduction (p. 18). « Il n'y a plus de mot pour rendre raison de la multiplicité et de l'unité des "problèmes sociaux" », ajoute-t-il (p. 19). Et plus loin : « De même ce que j'ai appelé la désaffiliation pourrait se travailler pour montrer qu'elle n'équivaut pas nécessairement à une absence complète de liens mais aussi à l'absence d'inscription du sujet dans des struc-

tures qui portent un sens » (*ibid.* : 416. C'est moi qui souligne).

L'exclusion c'est donc aussi l'incapacité à donner un sens au réel, à créer les conditions de liaison entre le monde et les hommes, liaison qui produit à la fois des sujets et du sociétal. Tel est, en tout cas, le niveau symbolique où la notion de lien social prend son sens conceptuel, au delà de toutes les métaphores qui la mettent en scène dans le discours commun. Le lien social c'est cette double liaison des hommes au monde et des hommes entre eux qui se construit avec du langage en produisant le sens de leurs multiples liaisons réelles : d'échange économique, de pouvoir politique, de relations domestiques, d'inscription dans un monde culturel de valeurs. Le langage n'est pas fondateur de ces liaisons : il est formateur, il les institue.

La question sociale existe par sa mise en forme qui assure la prise des institutions et d'une gouvernementalité : il y faut des formulations adéquates et des technologies efficaces. Ce que Robert Castel appelle « une prise de conscience » (*ibid.* : 166 et 170-171) qui autorise la genèse d'une action publique. Rappelons-le ici fortement : je ne défends aucunement l'idée que le changement des représentations ou des images gouvernerait et impulserait l'action dans une nécessaire antériorité. L'action, notamment l'action publique, suppose à la fois, en même temps, simultanément des représentations adéquates et des technologies efficaces. L'adéquation des représentations et l'efficacité produisant l'adhésion des sujets-citoyens à l'action et leur capacité d'action. Parce que l'action publique a besoin de produire sa légitimité comme condition de son efficacité : il ne s'agit donc pas seulement d'adéquation au réel mais de production de con-

ditions de crédibilité. La patiente analyse de Castel montre qu'il existe historiquement des décalages, des retards entre les représentations et les technologies. Retards et décalages qui doivent aussi être compris et analysés.

C'est du reste un tel phénomène qui caractérise aujourd'hui l'action publique. Ce qu'on pourrait appeler « l'impuissance publique » à gérer les phénomènes d'exclusion provient de quatre séries d'impossibilités qu'on se contente d'énumérer ici sans les développer.

1) L'incapacité à penser les problèmes sociaux en dehors du cadre de la société industrielle-salariale et de ses formes de régulation. Ce qui inclut la question de l'intégration, essentiellement liée à la question du travail, donc la douloureuse et résistible sortie de la société du travail salarié stable et protecteur comme formateur des identités et producteur des réglages sociaux.

2) L'impossibilité de nommer les nouveaux risques et, par conséquent, d'élaborer les réglages qui leur correspondraient au delà du principe assurantiel. Ici la notion de responsabilité est centrale¹⁵. De même que se trouve reposée la question fondatrice de la démocratie dans les rapports individu-citoyen et marché-État.

3) L'invasion par la sphère du marché et sa logique utilitaro-calculatrice, qui impose sa rationalité à l'ensemble des autres sphères de



l'activité humaine¹⁶ et interdit la nécessaire fondation politique du lien social.

4) Enfin, l'incapacité à penser le lien social dans sa dimension symbolique, au delà de ses perceptions instrumentales et relationnelles. Impossibilité qui se fonde sur l'impensé rédhibitoire des sciences de l'homme et de la société : la prise de l'humain dans le langage.

Dans le cadre de ces quatre impossibilités, seul le travail apparaît comme intégrateur. Travail qui se confond avec l'emploi salarié. Mais le salariat est loin de ne se définir que par un rapport économique. Il est tout autant une formule juridique et un réglage politique. Reste donc à inventer les nouvelles formules du travail, au delà du salariat, mais sans renoncer aux protections qu'il inclut, comme le voudrait le libéralisme. L'activité, l'économie solidaire, l'économie du don, les circuits courts, l'informel, sont autant d'esquisses d'un dépassement de la forme salar-io-industrielle. Mais elles se heurtent aux certitudes qui assimilent les lois du marché à des lois naturelles. La croyance aux lois d'airain de l'économie, le dogme industrialiste sont les plus puissants obstacles à l'émergence de nouvelles régulations sociales. La puissance des intérêts en jeu garantit la solidité de ces obstacles. Même les victimes et les vaincus y croient.

L'impuissance du politique devant l'exclusion est la même que devant les inondations : il ne peut que réparer les dégâts. Au fond, les discours sur l'exclusion célèbrent la victoire idéologique et politique du libéralisme¹⁷.

Confrontée à ces zones d'incertitude, l'action publique devient elle-même incertaine. Si l'on voit se dégager de nouvelles catégories d'action, de nouvelles stratégies, elles restent relativement indécidables, tant dans leur capacité à entraîner la conviction et l'adhésion des citoyens que dans l'efficacité des résultats qu'elles obtiennent. Dominent le doute voire le retrait du citoyen, alors que l'efficacité politique s'en remet presque entièrement à l'attente d'une amélioration des performances économiques qui ferait revenir à la situation antérieure, c'est-à-dire aux cadres dans lesquels on avait pu, jusqu'ici, penser le réel et agir sur lui.

Autour de l'insertion, du territoire et de la sécurité, une nouvelle action publique cherche à donner une forme à la question sociale contemporaine. Mais chacune de ces catégories s'organise autour d'une double option de gouvernabilité. Là aussi on les énonce rapidement sans les développer.

1) L'insertion peut se diriger vers une nouvelle forme de droit sous critères comportementaux ou créer les conditions d'obligation de la collectivité vis-à-vis de tous ses membres, dans une nouvelle économie de la dette et du risque, de la dépendance et de la solidarité.

2) Le territoire comme instrument de gestion des populations peut devenir le mode d'action d'une puissance publique qui renonce de plus en plus à ses prérogatives en matière de cohésion sociale, ou bien aboutir à la création d'espaces publics de discussion dans une démocratie participative renouvelée.

3) Enfin, la sécurité oscille entre une version sécuritaire et policière et une autre où cherchent à se dégager de nouvelles formules de la solidarité.

On voit le point de clivage entre ces bifurcations indécidables. Ou bien ce sont les lois du marché qui imposent leur régulation, formidable régression historique au nom de la modernité, ou bien le politique reprend la main en cessant de ranger son action sous les contraintes sanctifiées de la compétitivité au sein d'une économie mondialisée. Cette seconde stratégie inclut une réflexion sur le rôle de l'État dans ce contexte économique. Les niveaux d'action de la puissance publique changent d'échelon et un autre rapport à l'État central et au territoire s'organise. C'est dans ce contexte de redistribution et de montée du local que les politiques territoriales peuvent recourir à de nouvelles stratégies politiques, à condition d'avoir en même temps la capacité d'y mobiliser le citoyen à travers une démocratie participative renouvelée.

Si l'on reprend les trois points évoqués, la lisibilité de la voie libérale est claire : contrôle des populations bénéficiant des secours publics et retour des stratégies d'assistance¹⁸ ; localisation du politique qui consiste à le rabattre sur des fonctions de gestion (les politiques territorialisées) ; et enfin, retour à une version sécuritaire et policière de l'ordre social pour garantir et protéger les libres effets des lois du marché, c'est-à-dire les inégalités qui continuent de se creuser.

Quant à l'autre voie de la bifurcation, qui suppose un fort retour du politique fondé sur le débat démocratique, on en voit surtout les impasses et les impossibilités. À commencer par une conception de l'État qui ne correspond plus aux logiques d'une économie mondia-

lisée et, qui plus est, se trouve elle-même soumise à la logique libérale du « moins d'État ». Par conséquent, l'idée d'une régulation et d'une intégration produites par le haut, par un État central, se trouve doublement affaiblie et inopérante. Reste la voie démocratique d'un retour du politique par le débat entre les citoyens à travers de nouvelles formes de localisation du politique. On voit du reste très mal se dégager les mouvements sociaux et les acteurs qui seraient les porteurs de ces stratégies alternatives à celles que les républicains avaient su proposer au tournant du siècle.

Conclusion : la déliaison

L'exclusion, sous les différentes approches conceptuelles dont on vient d'esquisser les principaux traits, apparaît ainsi comme cette bordure du social, de ce qui est pensable dans le social et de ce qu'il est possible de faire dans le social.

Aux anciens partages, dont Robert Castel a analysé la longue genèse et les multiples arrangements : d'un côté les représentations de l'incapacité et les technologies de l'assistance, de l'autre celles du risque et celles de l'assurance, d'autres sont en train de se substituer. Mais leurs formes et leurs formules restent encore largement illisibles.

C'est pourquoi, bordure, l'exclusion est aussi centrale : magmatiques tentatives pour nommer les malheurs du présent et restaurer la capacité d'action politique.

Mais il faut avant tout se méfier des fausses clartés qui peuvent surgir de ces éblouissements. L'exclusion reste impensable dans les cadres de la société salariale-industrielle, autrement que sous les formes d'un destin fait aux individus. « L'absence d'inscription du sujet dans des structures qui portent un sens », rappelons la formule de

Castel pour sa rareté et donc sa préciosité sous sa plume.

Alors, quel est l'enjeu ? Faut-il continuer à voir l'exclusion sous les métaphores de la chute ? Ne faut-il pas plutôt chercher à y déchiffrer les douloureuses tentatives pour construire un autre social ? Construction « par le bas », et non pas réglage qui vient du haut, des institutions, voire de l'État. Quelle est, aujourd'hui, la portée d'analyses qui continuent à présenter la société avec d'un côté « le travail » et, de l'autre, « les liens sociaux » comme ce qui structure principalement (l'emploi) et secondairement (les relations sociales) la vie des gens, comme ce qui fait leur identité, leur existence de sujets capables de parler et d'agir en leur nom ? Elles restent, ces analyses, prisonnières d'une forme à l'intérieur de laquelle la question sociale a été pensée et réglée.

C'est la déliaison de cette forme qu'il faut aujourd'hui problématiser pour apercevoir les nouvelles liaisons entre l'économique et le politique, c'est-à-dire la genèse d'un nouveau social. Là est le lien social, qui donne un sens au monde, qui permet l'action dans le monde.

Mais, l'analyse de Castel le démontre amplement, l'action du politique est déterminante dans la production de cette liaison sociale, face à un économique réduit au marché qui est une immense machine à délier (Polanyi, 1983). Et sa cruelle absence sur la scène de cette production, c'est-à-dire son incapacité, son impuissance à produire le cadre démocratique dans lequel pourraient s'inventer des représentations et des technologies, son inscription engluée dans des formes de pensée anciennes, est certainement la partie la plus noire du diagnostic qu'on peut porter en ce moment sur le nécessaire et résistant retour du politique. C'est pourquoi, sans doute avec beaucoup de raisons, les sociologues

s'intéressent plus aujourd'hui à ce qui se passe dans le micro-social, là où, quelle que soit l'impuissance du politique, il se passe, de toute façon, toujours quelque chose. Mais de quel prix risque-t-on de payer, à terme, l'absence de régulation politique de ce qui s'y passe ?

Michel Autès
CNRS
CLERSE-IFRESI

Bibliographie

- AUTÈS, Michel. 1991a. « Le territoire, un nouveau mode de gestion des populations », dans Collectif. *Le RMI à l'épreuve des faits*. Paris, Syros : 197-213.
- AUTÈS, Michel (avec Bernadette DELAVAL). 1991b. *L'Insertion dans le RMI : de la boîte noire au débat public*. IFRESI/CLERSE/CNRS. Paris, CNAF, ronéoté.
- AUTÈS, Michel. 1992a. « Les paradoxes de l'insertion », dans Robert CASTEL et Jean-François LAÉ. *Le Revenu minimum d'insertion. Une dette sociale*. Paris, L'Harmattan : 93-119.
- AUTÈS, Michel. 1992b. « Pauvreté et RMI », dans Gilles FERRÉOL, éd. *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*. Lille, Presses universitaires : 189-217.
- BERGIER, B. 1992. *Les Compagnons d'Emmaüs. Le social en acte*. Paris, Éditions ouvrières.
- CASTEL, Robert. 1991. « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », dans Jacques DONZELOT (sous la direction de). *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Paris, Esprit : 137-168.
- CASTEL, Robert. 1992. « De l'exclusion comme état à la vulnérabilité comme processus », dans Joëlle AFFICHARD et Jean-Baptiste de FOUCAULD (sous la direction de). *Justice sociale et inégalités*. Paris, Esprit : 135-148.
- CASTEL, Robert. 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, Fayard.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN. 1992. *Exclus et exclusion. Connaître les populations. Comprendre les processus*. Groupe technique présidé par Philippe Nasse. Paris, la Documentation française.
- DEBORDEAUX, Danièle. 1994. « Désaffiliation, disqualification, désinsertion », *Recherches et prévisions*, CNAF, 38 (décembre) : 93-100.
- DERRIDA, Jacques. 1993. *Spectres de Marx*. Paris, Galilée.
- GAULEJAC, Vincent de, et Isabel TABOADA LEONETTI. 1994. *La Lutte des places*. Marseille, ÉPI, « Hommes et perspectives », et Paris, Desclée de Brouwer.
- GEREMEK, Bronislaw. 1987. *La Potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*. Trad. fr. Paris, Gallimard.
- JONAS, Hans. 1992. *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*. Trad. fr. Paris, Cerf.
- LEGENDRE, Pierre. 1989. *Le Crime du caporal Lortie. Traité sur le Père*. Paris, Fayard.
- PAUGAM, Serge. 1991. *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris, PUF.
- PAUGAM, Serge. 1993. *La Société française et ses pauvres*. Paris, PUF.
- PITROU, Agnès. 1978. *La Vie précaire. Des familles face à leurs difficultés*. Paris, CNAF, « Études CAF ».
- POLANYI, Karl. 1983. *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Trad. fr. Paris, Gallimard.
- ROSANVALLON, Pierre. 1995. *La Nouvelle Question sociale. Repenser l'État-Providence*. Paris, Seuil.
- VANLERENBERGHE, Pierre (dir.). 1992. *RMI. Le pari de l'insertion*. Rapport de la Commission nationale d'évaluation, 2 tomes. Paris, La Documentation française, tome I.

Notes

- 1 Voir Commissariat général au Plan, 1992.
- 2 Nous posons que ce qu'on appelle le social est cette articulation entre la sphère économique, essentiellement celle du marché dans l'économie contemporaine, et celle du politique, comme gouvernement des hommes. Le social est le mode de liaison de ces deux sphères, liaison qui produit aussi celles de la sphère domestique et de la sphère culturelle pour donner sa forme à la société.
- 3 Ce terme est pris ici comme formule générale pour penser un type de rapport à la société, et non comme désignation d'une même réalité récurrente sous des figures historiques diverses.
- 4 Aucun des auteurs ne prétend expliquer positivement « l'exclusion ». Au contraire, chaque démarche s'inscrit dans une prise de distance par rapport à ce qui apparaît plutôt comme une notion du sens commun.
- 5 Danièle Debordeaux (1994) a opéré une lecture similaire qui complète le présent point de vue par une approche au plus près des textes.
- 6 Paugam, 1993 : 24. La « construction sociale de la pauvreté » est également évoquée dans l'ouvrage de 1991 dès la page 22.
- 7 Passages cités, 1991, p. 214 et 215. « Lorsque l'emploi ne joue plus son rôle intégrateur pour une part croissante de la population, l'enjeu des politiques de lutte contre la pauvreté est surtout de recréer le lien social et de remobiliser collectivement les individus et les ménages en imaginant, pour compenser l'augmentation du chômage et la « désacralisation » des grandes institutions — Église, partis politiques, syndicats etc. — d'autres instruments de socialisation en dehors de la sphère des rapports professionnels » (1991 : 215).
- 8 Agnès Pitrou (1978) avait déjà bien analysé ce processus de résistance des familles précaires, qui cherchent à mobiliser toutes les ressources dont elles disposent, notamment dans les réseaux familiaux, avant de recourir au service social, parce qu'elles vivent ce recours comme l'entrée dans un autre univers social que celui dont elles sont issues.
- 9 Nous reproduisons ici ce passage : « Les résultats de l'enquête du CERC ont en réalité rapidement révélé l'hétérogénéité de la population. Cette hétérogénéité rend nécessaire l'élaboration d'une typologie » (Paugam, 1993 : 152). Qu'en est-il de cette nécessité et de quelle révélation d'un réel caché procède-t-elle ? Je cite la suite pour montrer la prudence et les précautions de l'auteur sur sa démarche, dont il pressent les conséquences pratiques, puisqu'il va

même jusqu'à indiquer le lien nécessaire entre la connaissance et l'action des politiques publiques : « Il ne faudrait pas bien entendu aboutir à une segmentation excessive qui conduirait à perdre de vue les processus d'ensemble qui génèrent ces situations de déclassement vis-à-vis du monde professionnel et d'appauvrissement des conditions de vie et des réseaux relationnels, mais si l'on souhaite tenter d'évaluer les effets de cette nouvelle politique sociale, l'élaboration et la justification d'une typologie est une démarche fondamentale de compréhension de la réalité sociale ».

- ¹⁰ Hypothèse énoncée dès l'introduction et qui constitue l'objet même du livre : « Puisque l'emploi ne joue plus son rôle intégrateur pour une part croissante de la population, un des enjeux de la politique de lutte contre la pauvreté est de renouer le lien social et d'éviter ainsi que se constitue une *underclass* » (Paugam, 1993 : 16).
- ¹¹ C'est pourquoi, chez eux comme chez Paugam, il est quelquefois fait allusion à la notion de déclassement proposée par Pierre Bourdieu.
- ¹² Notamment p. 43 et suiv.
- ¹³ Voir en particulier leur rapport de recherche sur lequel s'appuie le livre *Honte et pauvreté*, Paris, CNAF, 1992.
- ¹⁴ Castel, 1995 : 414. Il est clair qu'on peut, bien qu'il s'agisse ici d'une tout autre approche, rapprocher la vulnérabilité et les fragiles de Paugam, l'assistance et ses assistés, la désaffiliation et ses marginaux. Voir aussi Castel, 1992 : 135-148.
- ¹⁵ Parce que la notion de responsabilité individuelle est débordée de deux façons. D'un côté par la dimension du risque technologique majeur (par exemple, le risque nucléaire), qui rend dérisoire l'imputation de la faute et qui rend impossible la réparation, dont le cadre est extérieur à la société constituée dans le présent puisqu'il engage les générations à venir. D'où le principe de précaution énoncé par Jonas (1992). D'un autre côté par la notion de prédictivité du risque individuel du fait du développement des connaissances génétiques qui lèvent le « voile d'ignorance » (John Rawls) nécessaire à l'efficacité du principe assurantiel. Voir Rosanvallon (1995).
- ¹⁶ « La pensée unique ».
- ¹⁷ « Une société ne peut pas plus ignorer le marché que la physique ne peut ignorer la loi de la gravitation universelle » (Castel, 1995 : 407). Mais il est reconnu juste après que « la problématique du marché n'est pas celle de la cohésion sociale ». Reste qu'il n'y a rien à faire quand il pleut.
- ¹⁸ Voir par exemple la proposition récente d'instituer des commissions cantonales d'octroi du RMI (*Le Monde*, 1^{er} septembre 1995), fabuleux retour d'une logique facultative de l'aide sociale sur le droit comme expression de la solidarité nationale.